



Association régie par la loi de 1901

Siège Social :

32, rue des Bourdonnais
75001 Paris

Siret : 317 236 248 00017

Code APE : 8790B

* * * *

COMPTES ANNUELS

AU

31 DECEMBRE 2020

Sommaire

DESIGNATION	NOTES	PAGES
Documents de synthèse		
Bilan		3
Compte de résultat		5
Annexe		
Avant-Propos		8
Annexe COVID-19	10	9
Principes, règles et méthodes comptables	20	10
Notes sur l'actif		12
Immobilisations	31	12
Amortissements		14
Créances	34	15
Produits à recevoir		16
Provisions pour dépréciation des actifs		17
Divers	35	17
Notes sur le passif		18
Fonds propres et réserves	40	18
Subventions d'investissement		20
Fonds reportés et dédiés	41	22
Provisions pour risques et charges	42	25
Dettes	43	27
Charges à payer		27
Notes sur le compte de résultat		28
Produits d'exploitation	50	28
Produits financiers	53	32
Résultat exceptionnel		33
Autres informations	60	34
Engagements Financiers		35
Contributions volontaires		36
Compte d'Emploi des Ressources Collectées		37

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :31/12/2020			31/12/2019	
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	
		Note				
ACTIF IMMOBILISÉ	ACTIF IMMOBILISÉ					
	Immobilisations incorporelles	31				
	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		489 092	392 498	96 594	131 240
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles	31				
	Terrains		1 095 958		1 095 958	1 095 958
	Constructions		7 781 145	4 476 502	3 304 643	3 584 671
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		38 805 753	20 855 382	17 950 372	777 189
	Autres immobilisations corporelles					18 722 043
	Immobilisations corporelles en cours					149 106
	Avances et acomptes		36 798		36 798	24 180
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		2 295 858	329 367	1 966 492		
Immobilisation financières	31					
Participations et Créances rattachées		66 605		66 605	66 605	
Autres titres immobilisés						
Prêts		5 262	700	4 562	1 210 282	
Autres		279 703		279 703	212 508	
Total (I)		50 856 174	26 054 449	24 801 726	25 973 782	
ACTIF CIRCULANT	ACTIF CIRCULANT					
	Stocks et en-cours	32				
	Créances	34				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés		530 771	328 531	202 240	152 497
	Créances reçues par legs ou donations		1 533 047		1 533 047	
	Autres					
	. Fournisseurs débiteurs		120 633		120 633	124 546
	. Personnel		9 517		9 517	7 992
	. Organismes sociaux		475 957		475 957	257 027
	. Subventions		4 147 500		4 147 500	4 880 840
	. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
	. Autres		2 569 857	61 357	2 508 500	2 615 172
Valeurs mobilières de placement	35	18 354 983		18 354 983	19 140 281	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	35	15 032 272		15 032 272	9 742 909	
Charges constatées d'avance		313 756		313 756	500 123	
Total (II)		43 088 293	389 888	42 698 405	37 421 387	
Comptes de régularisation	Frais d'émission des emprunts	(III)				
	Primes de remboursement des emprunts	(IV) 36				
	Écarts de conversion Actif	(V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		93 944 467	26 444 337	67 500 130	63 395 169	

BILAN PASSIF

		Note	31/12/2020	31/12/2019
FONDS PROPRES ET RÉSERVES	FONDS PROPRES			
	Fonds propres sans droit de reprise			13 984 401
	Fonds propres statutaires		11 690 673	
	Fonds propres complémentaires		1 166 229	
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires		48 890	
	Écarts de réévaluation			
	Réserves			4 291 637
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité		4 379 621	
	Autres			
	Report à nouveau		5 711 880	-471 500
	Excédent ou déficit de l'exercice		2 781 855	2 235 302
	Situation nette (sous total)		25 779 149	
Fonds propres consommables	40			
Apports			48 890	
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organis			4 007 462	
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			834 083	
Subventions d'investissement		11 125 481	10 949 679	
Provisions réglementées		11 483	1 833 286	
	TOTAL (I)	36 916 114	37 713 241	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
	Fonds reportés liés aux legs ou donations	41	3 159 193	
	Fonds dédiés		4 915 815	3 614 287
	TOTAL (II)	8 075 008	3 614 287	
PROVISIONS	PROVISIONS			
	Provisions pour risques	42	4 622 210	3 016 399
	Provisions pour charges		2 701 417	2 056 719
	TOTAL (III)	7 323 627	5 073 118	
DETTES	DETTES			
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 035 206	3 111 190
	Emprunts et dettes financières divers		218 999	200 836
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		4 466 203	5 782 926
	Dettes des legs ou donations		340 606	
	Dettes fiscales et sociales	43	7 192 579	6 738 404
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		506 567	625 115
	Autres dettes		198 990	124 587
	Instruments de trésorerie			
Comptes de régularisation	Produits constatés d'avance	44	226 230	411 464
		Total (IV)	15 185 381	16 994 523
	Écarts de conversion passif	Total (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			67 500 130	63 395 169

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

		Note	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	PRODUITS D'EXPLOITATION		Total	Total
	Cotisations		3 230	3 410
	Ventes de biens et services			
	Ventes de biens			
	dont ventes de dons en nature			
	Ventes de prestations de service		3 987 069	
	dont parrainages			
	Production vendue - services et subventions de fonctionnement	50		66 690 253
	Production immobilisée			39 310
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation		65 236 950	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	50	2 196 712	2 068 746
	Mécénats		1 103 609	
Legs, donations et assurances-vie		1 455 216	2 261 176	
Contributions financières				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 261 246	1 860 918	
Utilisations des fonds dédiés		4 613 780		
Autres produits		218 230	2 814 936	
Total des produits d'exploitation (I)			81 076 044	75 738 750
CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES D'EXPLOITATION			
	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		26 827 541	
	Autres achats non stockés			5 027 007
	Services extérieurs			6 310 712
	Autres services extérieurs			14 163 804
	Aide financières		111 999	
	Impôts, taxes et versements assimilés		2 886 774	2 897 243
	Salaires et traitements	51	25 151 705	24 585 178
	Charges sociales		10 721 261	9 940 822
	Autres charges de personnel			495 656
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		6 870 708	5 847 759
	Dotations aux provisions		3 902 616	
	Dotations aux provisions sur actif circulant			234 478
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 694 995	
Reports en fonds dédiés		4 093 506		
Autres charges		587 231	850 165	
Total des charges d'exploitation (II)			81 153 342	72 047 818
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-77 299	3 690 932
PRODUITS FINANCIERS	PRODUITS FINANCIERS :			
	De participations			
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	53	42 890	59 184
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			42 890	59 184
CHARGES FINANCIÈRES	CHARGES FINANCIÈRES :			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciation et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées	54	15 700	18 098
	Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			15 700	18 098
2- RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			27 189	41 086
3- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)			-50 109	3 732 017

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

		Note	31/12/2020	31/12/2019
3- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)			-50 109	3 732 017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
	Sur opérations de gestion			
	Sur opérations en capital	55	2 854 895	12 126
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			745 952
Total des produits exceptionnels (VII)			2 854 895	758 078
CHARGES EXCEPTIONNELLES	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
	Sur opérations de gestion		3 143	5 539
	Sur opérations en capital	56		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		13 357	2 148 553
Total des charges exceptionnelles (VIII)			16 500	2 154 092
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			2 838 395	-1 396 015
	Participation des salariés aux résultats	(IX)		
	Impôts sur les bénéfices	(X)	6 431	9 760
	Report des ressources non utilisées des exercices	(XI)		3 098 878
	Engagements à réaliser sur ressources affectées	(XII)		3 189 819
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+XI)			83 973 828	79 654 889
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)			81 191 973	77 419 587
5 - EXCÉDENT ou DÉFICIT			2 781 855	2 235 302
PRODUITS	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		291 362	434 169
	Prestations en nature		27 647	83 392
	Bénévolat		1 399 583	1 607 977
Total des produits			1 718 592	2 125 538
CHARGES	CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature			
	Mises à disposition gratuite de biens		319 009	517 561
	Personnel bénévole		1 399 583	1 607 977
Total des charges			1 718 592	2 125 538

Annexe

Avant-Propos

Objet Social :

L'Association a pour objet :

- de développer des actions de solidarité partagées, en France et dans le monde, dans le but de lutter contre l'injustice sociale et les diverses formes d'exclusion ;
- d'organiser la rencontre avec les personnes sans-abri et leur accueil sans discrimination ;
- de venir en aide aux personnes sans-abri, et, d'une manière générale, aux victimes de toute misère, quelle qu'en soit l'origine ;
- d'accompagner les personnes qu'elle accueille à faire respecter leur dignité et à retrouver la place qui leur revient dans une société plus fraternelle ;
- de mettre à la disposition des personnes désireuses de vivre en commun les moyens nécessaires pour ce faire et favoriser le développement de leur culture professionnelle, intellectuelle et morale ;
- de soutenir les démarches et actions des personnes en difficulté y compris, s'il y a lieu, par l'accompagnement et la représentation, dans des procédures judiciaires ;
- de défendre et de représenter les intérêts des plus démunis, d'interpeller les pouvoirs publics et plus largement la société afin de favoriser l'éveil des consciences pour éradiquer la misère et l'exclusion ;
- de diffuser la pensée de l'Abbé Pierre, de faire connaître son œuvre et de protéger sa mémoire

Nature et périmètre des activités :

- Les maraudes
- Les accueils de jour
- Les hébergements qui intègrent les CHRS sous contrôle d'autorité de tarification
- Les logements accompagnés (pension de famille et résidence Sociale)

Moyens mis en oeuvre :

- Assurer la gestion de services et d'établissements permettant l'accueil de toute personne sans-abri et la mise en œuvre de toutes activités pouvant concourir à l'insertion ou la réinsertion sociale de ceux qu'elle accueille;
- Développer des actions en faveur des familles, notamment par la création de structures d'accueil pour la petite enfance ;
- Permettre aux personnes qu'elle accueille de recouvrer pleinement leur santé physique et mentale en leur permettant, entre autres, de participer à certaines activités sportives, de se rendre à différents types de manifestations culturelles, et d'accéder à certaines techniques ou technologies ;
- Assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'habitat adapté ou innovant ;
- créer ou participer à la création de structures d'insertion par l'activité économique.

Note 10 - Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du plan comptable général sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire n'a pas d'impact significatif sur son activité et sur son patrimoine depuis le 1er janvier 2020.

Pour surmonter les conséquences de la crise sanitaire, l'association a mis en œuvre un Plan de Continuité des Activités à compter du 15 mars 2020, qui s'inscrit dans une démarche de prévention et de lutte contre l'épidémie COVID-19, en vue de permettre, le maintien de la qualité de la prise en charge des personnes suivies et de garantir la sécurité de ces personnes, ainsi que des équipes salariées et bénévoles.

Sa mise en œuvre a impliqué de profonds bouleversements dans l'organisation de l'association, notamment par la mise en œuvre du télétravail dès lors que l'activité le permettait et aussi d'aménagements de plannings dans la limite du respect de la durée hebdomadaire contractuelle du travail

Au niveau financier, les mesures sanitaires mises en œuvre dans les services en vue de lutter contre la propagation du virus COVID-19, ont généré des dépenses nouvelles qui ont pu être financées par l'Etat à hauteur de 2 609 959 € par le versement d'une subvention exceptionnelle, par des mécènes pour 236 850 € et par la Fondation Abbé Pierre pour 300 000 € sous la forme de tickets services.

Pour tenir compte de l'implication particulière des salariés dans le cadre de l'épidémie du covid-19, le gouvernement a décidé la compensation par l'Etat d'une prime exceptionnelle d'un montant maximum de 1 000 € versée aux personnels des établissements et services sociaux. Dans ce cadre l'association a versé à ses salariés des primes pour montant global de 719 634 € et reçu de l'Etat une subvention exceptionnelle de 624 500 €

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'association a arrêté ses comptes de l'exercice 2020 en respectant les prescriptions du règlement ANC n°2014-03 du Plan Comptable Général et les prescriptions du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement ANC n°2019-04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales. Ces derniers règlements sont à appliquer à compter du 1er janvier 2020.

En application de la loi n°91-772 du 7 Août 1991 et de l'arrêté du 22 Mai 2019, portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un Compte d'Emploi Annuel des Ressources qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Celui-ci est établi conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination ainsi que le tableau de variation des fonds propres sont également partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels et sont établis conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf changements de méthodes comptables précisés plus bas),
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice est de 12 mois et couvre la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Changement de méthodes

L'entité est désormais soumise à l'application du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

L'article 611-1 de ce règlement précise les modalités de mise en œuvre du changement de règlement qui constitue un changement de méthode comptable.

Les principaux changements de méthodes comptables sont relatifs au traitement des libéralités et des subventions d'investissements.

Le nouveau traitement comptable des legs conduit à retraiter au 1er janvier 2020 les engagements hors bilan dans les différents comptes du bilan.

Les principaux postes des exercices antérieurs impactés par cette nouvelle réglementation appliquée de manière rétrospective sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Postes comptables / rubriques comptables	Montants antérieurs dans les comptes au 31 décembre 2020			
	transférés au compte Report à nouveau	transférés dans les fonds propres avec droit de reprise	transférés au compte Subvention d'investissement	transférés au compte de fonds dédiés
affectées à des biens renouvelables - sans droit de reprise	1 012 560		114 939	
1034 - Apports		48 890		
affectées à des biens renouvelables - avec droit de reprise	2 189 420		1 818 042	
1420 - Provisions pour renouvellement des immobilisations				1 821 803
115 - Résultat sous contrôle de tiers financeurs	834 083			
TOTAUX	4 036 063	48 890	1 932 981	1 821 803

Changement de présentation

Les principaux changements relatifs au bilan et compte de résultat sont les suivants :

- Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ;
- Les créances reçues par legs ou donations ;
- Les fonds reportés sur legs ou donations ;
- Les dettes des legs ou donations ;
- Les cotisations ;
- Les concours publics et subventions d'exploitation ;
- Les dons manuels ;
- Les legs, donations et assurances-vie ;
- Les aides financières ;

Pour ces différentes rubriques, il convient de se reporter aux paragraphes concernés dans la présente annexe.

Etat des nouvelles rubriques du bilan concernant les legs et donations, issues du règlement ANC 2018-06 :

NOUVELLES RUBRIQUES CONCERNANT LA COMPTABILISATION DES LEGS ET DONATIONS	ACTIF			PASSIF
	Brut	prov.	Net	Montant
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 295 858	329 367	1 966 492	
Créances reçues par legs ou donations	1 533 047		1 533 047	
Fonds reportés liés aux legs ou donations				3 159 193
Dettes des legs ou donations				340 606
TOTAUX	3 828 905	329 367	3 499 539	3 499 799

Notes sur l'actif

Note 31 - Immobilisations

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles, composées de logiciels, sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et coûts directement attribuables). L'amortissement commence à compter de la date d'acquisition du logiciel dans le cas de logiciel acquis, et à partir du moment où le logiciel est achevé dans le cas de logiciels créés. Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée réelle d'utilisation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Durées d'amortissements pratiquées

immobilisations	TERRAINS	non amortis
	CONSTRUCTIONS	
	Immeubles	15,20,30 35 et 60 ans
	Installations aménagements extérieurs	15,20 et 30 ans
	Grosses installations techniques interne	5,10,15 et 20 ans
	Gros agencements techniques interne	5,15 et 20 ans
	Petits agencements interne	3 et 5 ans
	INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE	3, 5,10,15 et 20 ans
	AUTRES AGENCEMENTS - INSTALLATIONS SUR SOLS D'AUTRUI	
	Agencements	5, 10,20 et 30 ans
	Grosses installations techniques interne	5,10 et 20 ans
	Gros agencements techniques interne	5,15,20 et 30 ans
	Petits agencements interne	3,5,10,20 et 30 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	2, 3 et 5 ans	
MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	3, 5 et 10 ans	
MOBILIER	3,5 et 10 ans	

Mouvements des immobilisations

	Désignation	Valeur en début de l'exercice	Acquisitions de l'exercice	Cessions ou sorties d'immobilisations	Virements de poste à poste	Valeurs brutes en fin de l'exercice
Incorporelles	- Frais d'établissement					
	- Frais de recherche et développement					
	- Donations temporaires d'usufruit					
	- Concessions, brevets et droits similaires	573 646	32 958	117 512		489 092
	- Immobilisations incorporelles en cours					
	- Avances et acomptes					
	Total	573 646	32 958	117 512		489 092
Corporelles	- Terrains	1 095 958				1 095 958
	- Constructions	8 672 075	17 993	908 923		7 781 145
	- Installations techniques, matériel et outillage industriels (1)	36 547 975	4 968 319	2 710 541		38 805 753
	- Immobilisations en cours	149 106			149 106	36 798
	- Avances et acomptes	24 180	144 572	131 954		36 798
	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (2)		2 295 858			2 295 858
	Total	46 489 294	7 426 743	3 751 418	149 106	50 015 512
Financières	- Participations	66 605				66 605
	- Autres titres immobilisés					
	- Prêts	1 210 282	13 400	1 218 420		5 262
	- Autres immobilisations financières	212 508	99 095	31 900		279 703
	Total	1 489 395	112 495	1 250 320		351 570
TOTAUX		48 552 336	7 572 195	5 119 250	149 106	50 856 174

(1) au 31 décembre 2019, ce poste est composé de :

- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 454 450
- Autres immobilisations corporelles	34 093 525
Total	36 547 975

(2) Les biens reçus par legs et donations au 31 décembre 2019 qui représentaient un total de 1 762 848 € sont comptabilisés au 1er janvier 2020 (Règlement ANC 2018-06)

Mouvements des amortissements

	Immobilisations amortissables	Amortissements en début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amortissements en fin de l'exercice
Incorporelles	- Frais d'établissement				
	- Frais de recherche et développement				
	- Donations temporaires d'usufruit				
	- Concessions, brevets et droits similaires	442 406	67 604	117 512	392 498
	- Immobilisations incorporelles en cours				
	- Avances et acomptes				
	Total	442 406	67 604	117 512	392 498
Corporelles	- Terrains	5 087 404	299 614	910 516	4 476 502
	- Constructions				
	- Installations techniques, matériel et outillage industriels	17 048 743	6 515 587	2 708 949	20 855 382
	- Immobilisations en cours				
	- Avances et acomptes				
	Total	22 136 147	6 815 201	3 619 464	25 331 884

TOTAUX (I)	22 578 553	6 882 805	3 736 976	25 724 382
-------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

	Dotations aux amortissements d'exploitation	6 870 708	
	Dotations aux amortissements exceptionnels	12 097	
	Total	6 882 805	

Mouvements des dépréciations

	Dépréciations	Provisions en début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Provisions en fin de l'exercice
Rubriques	- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés (1)		329 367		329 367
	- Immobilisations financières		700		700
	TOTAUX (II)		330 067		330 067

TOTAL GENERAL (I à II)	22 578 553	7 212 872	3 736 976	26 054 449
-------------------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

(2) Les provisions pour dépréciation sur les biens reçus par legs et donations au 31 décembre 2019 qui représentaient un total de 235 100 € sont comptabilisées au 1er janvier 2020 (Règlement ANC 2018-06)

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participations

	Entités	Nombre de titres	Valeur en comptabilité	Montant de la provision pour dépréciation
Titres	EMMAÛS Habitat	4 426	66 390	
	Les Ateliers du bocage	4	200	
	Crédit Coopératif	1	15	
	TOTAUX	4 431	66 605	

Prêts

	Autres immobilisations financières	Valeur en comptabilité	Montant de la provision pour dépréciation
Autres	Prêts aux salariés	5 262	
	Dépôts et cautionnement	279 703	
	TOTAUX	284 964	

Note 34 - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont principalement composées des sommes dues au titre des subventions de fonctionnement et d'investissement pour un total de 4 147 500 euros et de la quote-part nous revenant de la collecte assurée par la Fondation Abbé Pierre pour l'année 2020 dont le produit à recevoir au titre de l'année 2020 est de 2 086 817 euros.

Etat des échéances des créances

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	Participations	66 605		66 605
	Autres titres immobilisés			
	Prêts	5 262	5 262	
	Autres immobilisations financières	279 703		279 703
Actif circulant	Créances usagers et comptes rattachés	530 771	530 771	
	Créances reçues par legs ou donations	1 533 047	1 533 047	
	Autres :			
	Fournisseurs débiteurs	120 633	120 633	
	Personnel	9 517	9 517	
	Organismes sociaux	475 957	475 957	
	Subventions à recevoir	4 147 500	4 147 500	
	Autres créances	4 102 612	4 102 612	
	Charges constatées d'avance	313 756	313 756	
TOTAUX		11 585 363	11 239 055	346 308

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants de bilan		Montant à la fin de l'exercice
Imm. financières	Participations et créances rattachées	
	Autres titres immobilisés	
	Prêts	
	Autres immobilisations financières	
Créances	Créances usagers et comptes rattachés	21 510
	Personnel	
	Organismes sociaux	448 554
	Subventions à recevoir	1 213 972
	Autres créances	2 209 687
TOTAUX		3 893 722

Provisions pour dépréciation des actifs

Provisions pour dépréciation					
Nature des provisions pour dépréciation		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Rubriques	Sur immobilisations		330 067		330 067
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés	288 517	247 304	207 289	328 531
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations	61 357			61 357
TOTAUX		349 874	577 371	207 289	719 955

Les dotations et les reprises de provisions sont comptabilisées dans les charges et produits d'exploitation

Note 35 - Divers

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

A la date de clôture, les valeurs mobilières de placements qui s'élèvent à 18 354 983 € ne font pas l'objet d'une provision pour dépréciation.

Notes sur le passif

Note 40 - Fonds propres et réserves

Tableau de suivi des fonds propres						
Variation des fonds propres	À l'ouverture	Corrections liées au règlement ANC 2018-06	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	13 984 401	-1 127 499				12 856 902
Fonds propres avec droit de reprise		48 890				48 890
Écarts de réévaluation						
Réserves	4 291 637		87 985	0		4 379 621
Report à nouveau	-471 500	4 036 063	2 147 317	0		5 711 880
Excédent ou déficit de l'exercice	2 235 302		-2 235 302	2 781 855		2 781 855
Situation nette						25 779 149
Fonds propres						
Dotations consommables						
Apports	48 890	-48 890				
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme	4 007 462	-4 007 462				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	834 083	-834 083				
Subventions d'investissement	10 949 679	1 932 982		1 097 716	2 854 895	11 125 481
Provisions réglementées	1 833 286	-1 821 803				11 483
TOTAL	37 713 241	-1 821 803		3 879 571	2 854 895	36 916 114

Les fonds propres comprennent notamment :

les fonds propres sans droit de reprise, intègrent des réserves statutaires ou contractuelles pour un montant de 11 690 673 €. Une réserve est qualifiée de statutaire si :

- sa constitution est expressément prévue par les statuts,
- elle relève d'une décision volontaire des membres.

Les réserves pour projet de l'entité : ce poste enregistre les réserves constituées pour répondre aux différents objectifs fixés par les organes statutairement compétents. En 2020, le total de ce poste s'élève 4 379 621 € dont 3 700 000 € relatifs à des réserves pour projet associatif.

Un report à nouveau dont le montant s'élève à 5 711 880 € intègre une correction liée aux changements de méthodes comptables du règlement ANC n°2018-06 pour un montant de 4 036 063 €.

Des subventions d'investissement pour un montant de 11 125 481 €

Suivi des comptes de report à nouveau

Suivi des comptes de report à nouveau	TOTAL des comptes de report à nouveau	Report à nouveau	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	Report à nouveau dépenses non opposables
Solde en début d'exercice	362 583	473 296	834 083	-944 796
Résultat de l'exercice N-1	2 215 798	2 397 872	-182 074	
Affectation dépenses non opposables : Provisions pour congés à payer	20 327			20 327
Affectation dépenses non opposables : Provisions pour retraite	-32 915			-32 915
Corrections apportées par les financeurs aux comptes administratifs	-55 892	-46 342	5 983	-15 532
Corrections liées au règlement ANC 2018-06	3 201 980	3 201 980		
Solde en fin d'exercice	5 711 880	6 026 805	657 992	-972 916

Les résultats sous contrôle du tiers financeur concernent nos centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sous contrôle des services de l'Etat (DRIHL, DDCSPP) qui se prononcent sur l'opposabilité des dépenses et des ressources en application de l'article R 314-52 du CASF.

Le solde à nouveau du compte "résultats sous contrôle des tiers financeurs" fait partie des corrections liées à l'application du règlement ANC 2018-06 du fait de son rattachement à la ligne de "report à nouveau" au passif du bilan. Ainsi, le total des corrections sur la rubrique "report à nouveau" est de 3 201 980 € + 834 083 € soit 4 036 063 €.

Suivi des subventions d'investissement au 31 décembre 2020

	Financeurs	Services	Nature de l'opération	Date de convention ou arrêté d'attribution	Conditions suspensives	Financements accordés	Subventions à recevoir (441100)	Total des subventions comptabilisées en fonds propres en 2020	Acomptes sur subvention (441900)	Engagements reçus (total notifié, hors acomptes perçus)
Subventions d'investissement	C. régional IDF	Maison du 13	Travaux de relocalisation	16/12/2015	oui	90 000	18 000			
	DLH	CHU Buisson Saint Louis	Transformation en centre d'hébergement	05/05/2017	oui	191 471	21 805			
	DLH	CHU Léon Jouhaux	Creation centre d'hébergement	18/12/2017	oui	550 957	109 357			
	DASES	AJ Henry IV	Travaux création Accueil de jour	23/11/2018	oui	87 325	87 325			
	DASES	Maison des réfugiés	Creation accueil de jour	26/07/2019	oui	330 000	130 000			
	DLH	CHU Mouchez	Creation centre d'hébergement	31/12/2019	oui	225 000	45 000			
	DLH	CHU Jourdan	Creation centre d'hébergement	31/12/2019	oui	1 225 000	245 000			
	DASES	CHU Jourdan	Création cuisines partagées		oui	18 000	3 600			
	DASES	CHRS Lancry Hébergement d'urgence	Création cuisines partagées		oui	11 000	2 200	11 000		
	Ville de Paris	CHU Aboukir	Fabrication Prototypes	18/12/2019	oui	49 865	19 865	49 865		
	DLH	CHU Pavillon Vincennes	Creation centre d'hébergement	06/03/2020	oui	650 000	130 000	650 000		
	DASES	CHU Pavillon Vincennes	Aménagement de locaux		oui	80 000	80 000	80 000		
	DLH	CHU Pavillon Vincennes	Creation centre d'hébergement	30/12/2020	oui	100 000	100 000	100 000		
	DASES	Halte de nuits Paris 18ème	création Halte de nuits	20/11/2020	oui	168 651	168 651	168 651		
	Ville de Paris	ESI Bichat	Travaux d'aménagements	06/02/2020	oui	38 200	38 200	38 200		
DASES	ESI Agora	Logiciel et mobilier pour domiciliation		oui	14 568			11 655		
TOTAUX						3 830 037	1 199 003	1 097 716	11 655	0

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont généralement assorties de conditions suspensives qui ne permettent pas de comptabiliser dans les fonds propres le montant total de la subvention notifiée.

Ainsi, lorsque les conditions suspensives ne sont pas levées, les montants perçus sont comptabilisés en acomptes sur subventions au passif du bilan et le montant total de la subvention attribuée est mentionné dans l'annexe en engagement hors bilan.

A la date de clôture, lorsque des subventions, non soumises à des conditions suspensives ou lorsque celles-ci sont levées, ne sont pas encore encaissées, la quote-part de subvention correspondante est inscrite au bilan dans les subventions d'investissement par la contrepartie du compte "subventions à recevoir".

Amortissements des subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues ou à recevoir à la date de clôture, pour le financement d'immobilisations sont, depuis le 1^{er} janvier 2020 et conformément au règlement ANC 2018-06, comptabilisées au passif du bilan dans les fonds propres dans le compte de subventions d'investissement et font l'objet d'un amortissement au rythme de l'amortissement des immobilisations concernées par le financement.

Cet amortissement est mis en oeuvre lorsque la demande de versement du solde à été déposée auprès du financeur.

Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat sont comptabilisées à compter de l'exercice 2020 en produits exceptionnels à hauteur de 2 854 895 €.

Les sommes inscrites dans comptes de subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme au 31 décembre 2019, ont été reclassées au 1^{er} janvier 2020, conformément au règlement ANC 2018-06, comme précisé dans la Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables – changement de méthode

Note 41 - Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés

Les fonds reportés concernent les legs, les donations ainsi que les donations temporaires d'usufruit reçues.

Les fonds reportés correspondent aux ressources qui ne sont pas encore disponibles pour la réalisation de l'objet de l'association mais qui le seront dans le futur.

Les fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit correspondent au droit relatif à l'usufruit inscrit à l'actif.

Les fonds reportés sur legs et donations enregistrent, à la clôture de l'exercice, la part des ressources reçues par legs ou donations constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice qui n'est pas encore encaissée ou transférée sous déduction des passifs provenant des legs ou donations non encore décaissés.

La contrepartie des fonds reportés enregistrés au titre des legs ou donations s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds reportés ».

Le montant des fonds reportés liés aux legs et donations de l'exercice est rapporté au résultat sur les exercices suivants au fur et à mesure de la réalisation des libéralités avec comme contrepartie le compte « Utilisations de fonds reportés ».

Le montant des fonds reportés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 3 159 193 €.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux trois conditions suivantes :

- être conforme à la réalisation de l'objet de l'association ;
- être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés ;
- Le projet est défini par l'organe compétent.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des ressources par la contrepartie du compte « Utilisations des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

Note 41 - Fonds reportés et dédiés**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Nature	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Mission culture	15 684	21 465	15 684			21 465	
Mission Santé	87 306	17 131	11 776			92 661	
Mission Sports	21 877		21 877				
ES compétences Triporteurs	162 257		144 257			18 000	
ES compétences AGIR		58 314				58 314	
Design	5 140					5 140	5 140
Créteil plateforme alimentaire fonctionnement	130 646	275 183	130 646			275 183	
Créteil Grand Froid	41 117	51 145	41 117			51 145	
Ivry Grand Froid	48 473	61 304	48 473			61 304	
Nivose Grand Froid	65 166		65 166				
Plan Grand Froid Val de Marne	27 000					27 000	27 000
CHU Bonneuil grand froid	323 352	14 989	323 352			14 989	
ER Cyber		6 261				6 261	
Agora Espace Femmes		41 128				41 128	
AJ Charenton (RATP)	174 970					174 970	
ESI Familles kits hygiènes	4 000		4 000				
Maison du 13 kits hygiènes (ESI Traversière)	3 000		3 000				
ESI Bichat kits hygiènes	2 500		2 500				
Maraudes ville de Paris Kits hygiènes	7 500		7 500				
Mairie du 1er aide alimentaire	17 938		17 938				
Mairie du 4ème	20 967		13 599			7 368	
ESI Traversière	646 712	212 389	646 712			212 389	
ALTHO 93	18 597		18 597				
CHUM IVRY frais démontage	296 244	29 909				326 154	326 154
CHU Leon Jouhaux frais démontage	68 020					68 020	68 020
CHU Mouchez	834 126		834 126				
CHU Nancy Ville de Paris paniers repas	25 000		14 193			10 807	
CHU Saint Maur (avant ouverture)		180 877				180 877	
CHU Hôtel Villecresnes		327 047				327 047	
Solibail - financement dépôt de garantie	18 250					18 250	
Solibail	115 444		115 444				
Maraude Paris Nord - renforcement TSE	22 000		22 000				
Maraude Bois de Vincennes	76 996	104 212	76 996			104 212	
Maraude roms Ivry	100 000	186 680	100 000			186 680	
Travaux Chérioux		58 869	96 154		195 413	158 128	
Travaux Aboukir		271 380	82 064			189 316	
Mobilier Courvilliers			123		123		
Travaux Jourdan		845 324	941 832		315 531	219 023	
Travaux Mouchez			108 059		212 566	104 507	
Travaux Nancy			93 741		115 571	21 830	
Travaux Nivose			55 035		224 457	169 421	
Travaux Saint Marcel			31 254		233 236	201 982	
Travaux Traversière		669 624	434 710		250 938	485 852	
Auditorium culture			3 482		3 902	420	
Travaux Bonneuil		133 000	27 571			105 429	
Travaux Plateforme Alimentaire		57 867				57 867	
Total 1	3 380 283	3 624 098	4 552 979		1 551 736	4 003 137	426 314

Note 41 - Fonds reportés et dédiés**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Nature	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts	A la clôture de l'exercice		
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices	
Contributions financières d'autres organismes	CHRS COVID 19	131 223				131 223		
	CHRS Clichy - Mise aux normes sécurité		28 500			28 500		
	CHRS Clichy	19 628	1 585			21 213	4 800	
	CHRS Prost - CNR investissements		30 000	255		29 745		
	CHRS Val de Marne	7 990				7 990	7 990	
	CHRS Val de Marne - Travaux humanisation		98 000			98 000		
	CHRS Lataste accompagnement CPOM		6 375			6 375		
	CHRS Lataste - Travaux			1 765		2 964	1 199	
	CHRS Lataste - Chalet et jeux extérieurs			5 578		18 182	12 605	
	Section Investissements CHRS Clichy			1 396		7 983	6 587	
	Section Investissements CHRS Flandre					40 663	40 663	
	Section Investissements CHRS Quai de la Marne					50 000	50 000	50 000
	Section Investissements CHRS Valmy					18 178	18 178	
	Section Investissements CHRS Sarah					14 959	14 959	
	Section Investissements CHRS Laumière					13 211	13 211	
	Section Investissements CHRS Malmaisons					8 376	8 376	
	Section Investissements CHRS Lancry					12 274	12 274	
Section Investissements CHRS Aude					14 786	14 786		
Section Investissements CHRS Pyrénées					32 046	32 046		
Section Investissements CHRS Bois de l'Abbé					36 444	36 444	36 444	
Total 2	27 618	295 683	8 993		270 067	584 374	99 234	
Ressources liées à la générosité du public	Image de soi - Mission santé	113 506	75 000	31 550		156 956		
	Santé - Prévention bucco-dentaire	7 523				7 523	7 523	
	Projet jardin - Mecenat/Santé	4 259				4 259	4 259	
	API - Ferme pédagogique (Bois de l'Abbé)	32 095				32 095		
	Mécénat la ferme pédagogique (Bois de l'Abbé)		18 725			18 725		
	Acces Partner	10 000		10 000				
	Triporteur	20 000				20 000	20 000	
	Legs loingtier - pour Solidarité internationale	7 067		6 500		567	567	
	Ratp électroménager ESI Bichat	11 936				11 936	11 936	
	Ratp travaux ESI Bichat		80 000	3 758		76 242		
Total 3	206 386	173 725	51 808		328 304	44 285		
TOTAUX	3 614 287	4 093 506	4 613 780		1 821 803	4 915 815	569 833	

Note 42 - Provisions pour risques et charges

Provisions réglementées.

Les provisions réglementées figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'élèvent à 11 483 euros.

A compter du 1er janvier 2020 et conformément à la nouvelle réglementation 2018-06 les provisions pour renouvellement des immobilisations ont été transférées en fonds dédiés à hauteur de 1 821 803 € correspondant au solde à l'ouverture de l'exercice 2020.

Provisions pour risques

Les provisions pour risques inscrites au bilan au 31 décembre 2020 s'élèvent à 4 622 210 € et concernent :

- Les litiges prud'homaux à hauteur de 538 502 €
- Les provisions pour reversement de subventions pour 3 950 686 €
- Et les autres provisions pour risques pour 133 022 €

Provisions pour charges

Provision pour indemnités de départ en retraite :

Cette provision comptabilisée en provision pour charges d'un montant de 2 651 417 euros constate la dette actuarielle (1) des indemnités à verser aux salariés au moment de leur départ en retraite et a été calculée conformément aux dispositions de la convention collective dont relève l'association à savoir, la convention collective FEHAP.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,64 %
- Taux d'évolution salariale : 2,00 %
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE provisoire 2014-2016.
- La méthode de calcul retenue est la méthode prospective PBO.
- La condition de départ en fin de carrière est le départ volontaire du salarié à 65 ans.
- Taux de charges sociales de 58,30 %.

(1) La dette actuarielle mesure l'engagement actualisé de l'association rapportée à l'ancienneté acquise à la date d'évaluation.

Il s'agit de la part relative aux droits passés.

Provisions incrites au passif du bilan

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Transferts :	Montant à la fin de l'exercice
Provisions	Provisions réglementées	1 833 286	0	1 821 803	11 483
	Provisions pour risques	3 016 399	2 891 011	1 285 200	4 622 210
	Provision pour départ en retraite	2 056 719	714 861	120 163	2 651 417
	Autres Provisions pour charges		50 000		50 000
TOTAUX	6 906 404	3 655 873	1 405 363		7 335 111

Dot. et reprises	Dont dotations et reprises d'exploitation	3 654 612	1 405 362		
	Dont dotations et reprises financières				
	Dont dotations et reprises exceptionnelles	1 260			
	TOTAUX		3 655 872	1 405 362	

Les provisions réglementées pour 1 821 803 € correspondant aux provisions pour renouvellement des immobilisations ont été transférées en fonds dédiés conformément au règlement comptable 2018-06.

Note 43 - Dettes
Etat des échéances des dettes

		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 035 206	1 049 958	184 178	801 070
	Emprunts et dettes financières divers	218 999	218 999		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 466 203	4 466 203		
	Dettes fiscales et sociales	7 192 579	7 192 579		
	Dettes des legs ou donations	340 606	340 606		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	506 567	506 567		
	Autres dettes	198 990	198 990		
	Produits constatés d'avance	226 230	226 230		
TOTAUX		15 185 381	14 200 133	184 178	801 070

Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants de bilan		Montant à la fin de l'exercice
Dettes	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 000
	Emprunts et dettes financières divers	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 067 107
	Dettes fiscales et sociales	4 162 749
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	318 837
	Autres dettes	
TOTAL		5 552 693

Notes sur le compte de résultat

Note 50 - Produits d'exploitation

Subventions de fonctionnement

A la date de notification des subventions de fonctionnement, le produit d'exploitation est constaté pour le montant total de la subvention. A la clôture, dès lors que la subvention finance un projet débutant l'exercice suivant, un produit constaté d'avance est comptabilisé à hauteur du montant de la subvention.

Si le projet financé est rattaché au même exercice que la subvention, des fonds dédiés sont comptabilisés à la clôture si les dépenses engagées sont inférieures au montant subventionné. Il en est de même si le projet financé concerne deux exercices comptables, dans la mesure où la ventilation de la subvention entre les deux exercices n'est pas mentionnée dans la convention de financement. Dans ce cas, les fonds dédiés sont calculés sur la base d'un étalement des dépenses au prorata temporis.

Les dépenses financées et non engagées qui concernent des conventions signées pour des services de l'urgence font l'objet, à la clôture, d'une provision pour risque de reversement de subventions, conformément aux dispositions contenues dans ces conventions.

A compter du 1er janvier 2020 les subventions de fonctionnement sont comptabilisées dans le compte de résultat en concours publics et subventions d'exploitation. Les années précédentes les subventions étaient inscrites dans le compte de résultat dans la rubrique "Production vendue - services et subventions de fonctionnement".

Détail des subventions et concours publics

	Subventions inscrites au compte de résultat en concours publics et subvention d'exploitation	Montant de l'exercice
Subventions	Etat subventions	47 992 034
	Etat Concours publics	11 679 454
	Régions	133 632
	Départements	4 385 261
	Communes	435 406
	FAP	105 500
	CAF	4 000
	Autres	501 663
	TOTAL	65 236 950

Les concours publics concernent uniquement le financement de nos CHR.S.

Legs et donations inscrits au compte de résultat
Comptabilisation des legs

La rubrique « legs, donations et assurances-vie » du compte de résultat d'un montant de 1 455 216 € se compose des comptes suivants :

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vies	2 941 155
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	428 329
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	624 015
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	427 120
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	94 267
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	2 016 896
SOLDE DE LA RUBRIQUE	1 455 216

Fait générateur de la comptabilisation des legs et donations

Le fait générateur de comptabilisation est différent selon que la libéralité correspond à un legs ou bien une donation.

Pour les donations, le fait générateur correspond à :

- Soit à la date de signature de l'acte authentique de donation ;
- A la date de transfert de propriété si elle est postérieure à la date de signature de l'acte authentique.

Pour les legs, le fait générateur correspond à :

- A la date d'acceptation du legs par l'organe habilité de l'association. Il s'agit généralement du Conseil d'Administration ;
- A la date d'entrée en jouissance ou d'entrée en possession si ces deux dates sont postérieures à la date d'acceptation par l'organe habilité ;
- A la date de levée de la dernière condition suspensive si le legs est assorti de conditions suspensives.

Méthode d'évaluation des biens

Les biens ayant été reçus à titre gratuit, il convient de les évaluer et les comptabiliser pour leur valeur vénale. Cette dernière correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente d'un actif dans des conditions normales de marché et net des coûts directs liés à cette vente.

Enregistrement à l'entrée dans le patrimoine

A la date d'entrée en patrimoine, les biens et créances donnés ou légués sont enregistrés de la manière suivante à l'actif du bilan :

- Les espèces, comptes bancaires et autres actifs financiers sont enregistrés au débit du compte 461 « Créances reçues par legs ou donations », ce compte étant soldé une fois les fonds transférés ;
- Les biens autres que ceux décrits ci-dessus et qui sont destinés, selon la volonté du testateur/donateur ou bien de l'organe habilité de l'association, à renforcer les fonds propres sont enregistrés dans les comptes d'actifs par nature ;
- Les biens destinés à être cédés sont enregistrés au débit du compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ».

A cette même date, il convient d'enregistrer les passifs liés à l'acceptation du legs ou de la donation :

- Les dettes impayées par le défunt avant son décès ainsi que les dettes relatives au bien légué ou donné sont comptabilisées au crédit du compte 466 « Dettes des legs ou donations » ;
- Les engagements pris par l'association au titre des obligations stipulées par le testateur ou le donateur font l'objet d'une provision enregistrée au crédit du compte 152 « Provisions pour charges sur legs ou donations » ;
- Les frais de notaires relatifs aux dossiers de legs sont compris dans la rubrique « Dettes des legs ou donations » (compte 466).

A cette même date, il convient d'enregistrer la contrepartie qui correspond à l'actif net dans l'un des deux comptes suivants :

- Dans le compte de fonds propres 1024 « Autres fonds propres sans droit de reprise » si la libéralité est destinée à renforcer les fonds propres ;
- Dans le compte de produit 75432 « Legs ou donations » en l'absence de stipulation particulière.

Enregistrements comptables à la clôture

A la clôture, les biens qui n'ont pas été cédés ou les fonds/titres qui n'ont pas été transférés font l'objet d'une comptabilisation en fonds reportés. Les fonds reportés à comptabiliser correspondent au montant de l'actif net non réalisé.

Des dépréciations peuvent être pratiquées en cas de perte de valeur.

Si les libéralités destinées à être cédées ont été affectées par le testateur ou le donateur à un projet particulier et défini, il convient d'enregistrer un fonds dédié dans le cas où les ressources n'auraient pas été totalement employées conformément à l'engagement pris.

Enregistrements comptables à la sortie du bien

Lorsque le bien reçu par legs ou donation destiné à être cédé est réalisé, alors il convient de procéder à sa sortie de l'actif en mouvementant respectivement :

- le compte de produit « Produits des cessions d'éléments d'actifs – Immobilisations reçues en legs ou donations destinées à être cédées » pour le montant du prix de cession ;
- le compte de charge « Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés – Immobilisations reçues par legs ou donations » pour la valeur comptable enregistrée dans le compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés ».

Les éventuelles dépréciations et les fonds dédiés font l'objet d'une reprise au compte de résultat.

Les fonds reportés initialement comptabilisés sont repris au compte de résultat par le biais du compte « Utilisations de fonds reportés » au fur et à mesure de la réalisation des libéralités.

Dons

En augmentation par rapport à l'année précédente de 447 275 €, les dons collectés et comptabilisés en 2020 s'élevaient à 2 196 712 €, et sont ventilés comme suit :

- Dons issus de la collecte FAP : 2 086 817 €.
- Dons des adhérents : 26 552 €
- Autres dons : 83 343 €

Collecte des dons Fondation Abbé Pierre

Selon une convention en date du 8 juillet 2008 et ses deux avenants en date du 29 juin 2009, notre principale collecte de dons est réalisée par la Fondation Abbé Pierre.

A la clôture de l'exercice et sur la base des éléments connus à la date d'arrêtés des comptes, la quote-part nous revenant au titre de l'année 2020 comptabilisée en produit à recevoir s'élève à 2 086 817 €.

Note 53 - Produits financiers

Informations sur les produits financiers

		1	2	3=2-1	4	5	6=5+3-4	7
		Valeur comptable au	Valeur réelle au	Plus- Value latente au	Plus- Value latente au	Produits financiers comptabilisé s au	Produits financiers théoriques au	Produits financiers théoriques
		31/12/2020	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs mobilières	Compte Epargne BNP	12 866	12 866			6	6	19
	Compte epargne SG	16 015 292	16 015 292			15 292	15 292	27 421
	BNP contrat de capitalisation	2 326 824	2 326 824			27 591	27 591	31 744
	TOTAUX	18 354 983	18 354 983			42 890	42 890	59 184

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'évènements ou d'opérations distincts des activités courantes de l'association et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière. Il peut comprendre notamment les résultats sur cessions d'immobilisations et les dotations et reprises de provisions n'ayant pas un caractère courant.

Détail des opérations exceptionnelles

Produits exceptionnels		Montant en €
Produits	Quote-part subvention d'investissement virée au compte de résultat	2 854 895
	Mécénat sur immobilisations	
	Reprise sur provisions et transferts de charges	
	Total	2 854 895

Charges exceptionnelles		Montant en €
Charges	Pénalités amendes	3 143
	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	12 097
	Dotations aux provisions exceptionnelles	1 260
	Total	16 500

RESULTAT EXCEPTIONNEL

2 838 395

Les quotes-parts de subventions d'investissement ont été reclassées en 2020 en exceptionnel conformément au nouveau règlement comptable 2018-06. Auparavant, par dérogation, elles étaient comptabilisées dans le compte de résultat d'exploitation.

Note 60 - Autres informations

Information relative aux rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés a été de 333 641 euros bruts pour l'année 2020.

Les dirigeants bénévoles et les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés.

Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraires relatifs à la mission légale de contrôle des comptes de l'année 2020 : 50 400 euros TTC

Effectifs			
Nature		31/12/2020	31/12/2019
Contrats	Contrat à durée indéterminée	685	623
	Contrat à durée déterminée	105	130
	Apprenti	3	1
	Contrat de professionnalisation	8	8
	Autres contrats	11	
TOTAL		812	762

Engagements Financiers

Engagements financiers

Engagements donnés		MONTANT
Donnés	- Commandes d'immobilisations	0
	- Hypothèque 7, rue Mobilière 93 La Courneuve	367 508
	TOTAL	367 508

Engagements reçus		MONTANT
Reçus	- Garantie Ville de Paris emprunt CDC	661 265
	- Financements de fonctionnement des HUDA pour 2021	111 690
	- Assurances-vies	274 813
	TOTAL	1 047 768

Contributions volontaires

Contributions volontaires

Répartition des produits par nature		montant de l'exercice
Produits	Bénévolat	1 399 583
	Prestations en nature	27 647
	Dons en nature	291 362
	Total des produits	1 718 592

Répartition des charges par nature		montant de l'exercice
Charges	Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et de services	291 362
	Prestations	27 647
	Personnel bénévole	
	- Moniteurs éducateurs formateurs : 43 342 heures x 24,04 €	1 042 157
	- Accueil administratif : 22 297 heures x 16,03 €	357 426
Total des charges	1 718 592	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires sont, par nature, effectuées à titre gratuit. Elles correspondent au bénévolat et aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

		EXERCICE 2020		EXERCICE 2019	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine	PRODUITS PAR ORIGINE				
	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 801 657	4 801 657	-	-
	1.1 Cotisations sans contrepartie	3 230	3 230		
	1.2 Dons, legs et mécénat	4 755 537	4 755 537		
	- Dons manuels	2 196 712	2 196 712		
	- Legs, donations et assurance vie	1 455 216	1 455 216		
	- Mécénat	1 103 609	1 103 609		
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	42 890	42 890		
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 853 894			
	2.1 Cotisations avec contrepartie	-			
	2.2 Parrainage des entreprises	-			
	2.3 Contributions financières sans contrepartie	-			
	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	4 853 894			
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	68 091 845				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 612 652				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	4 613 780	51 808			
TOTAL	83 973 828	4 853 465	-	-	
Charges par destination	CHARGES PAR DESTINATION				
	1 - MISSIONS SOCIALES	65 878 390	2 110 978		
	1.1 Réalisées en France	65 862 866	2 095 454		
	- Actions réalisées par l'organisme	65 862 866	2 095 454		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-		
	1.2 Réalisées à l'étranger	15 524	15 524		
	- Actions réalisées par l'organisme	6 500	6 500		
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	9 024	9 024		
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	329 088	193 369		
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	193 369	193 369		
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources	135 719			
	3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 968 585			
	4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	3 915 973			
5 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES	6 431				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	4 093 506	173 725			
TOTAL	81 191 973	2 478 072	-	-	
EXCEDENT OU DEFICIT	2 781 855	2 375 393	-	-	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Produits par origine	PRODUITS PAR ORIGINE				
	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 718 592	1 718 592	-	-
	Bénévolat	1 399 583	1 399 583		
	Prestations en nature	27 647	27 647		
	Dons en nature	291 362	291 362		
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-	-		
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	TOTAL	1 718 592	1 718 592	-	-
Charges par destination	CHARGES PAR DESTINATION				
	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 718 592	1 718 592	-	-
	Réalisées en France	1 718 592	1 718 592		
	Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL	1 718 592	1 718 592	-	-	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	Emplois de 2020	Emplois de 2019	RESSOURCES PAR ORIGINE	Ressources 2020	Ressources 2019
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 110 978	-	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 801 657	-
1.1 Réalisées en France	2 095 454	-	1.1 Cotisations sans contrepartie	3 230	-
- Actions réalisées par l'organisme	2 095 454	-	1.2 Dons, legs et mécénat	4 755 537	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	-	-	- dons manuels	2 196 712	-
1.2 Réalisées à l'étranger	15 524	-	- Legs, donations et assurances vie	1 455 216	-
- Actions réalisées par l'organisme	6 500	-	- mécénat	1 103 609	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	9 024	-	1.3 Autres ressources liées à l'appel à la générosité du public	42 890	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	193 369	-			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	193 369	-			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	2 304 347	-	TOTAL DES RESSOURCES	4 801 657	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	173 725	-	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	51 808	-
TOTAL	2 478 072	-	TOTAL	4 853 465	-

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	10 091 604	-
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 375 393	-
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 656 933	-
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	11 810 063	-

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 718 592	-	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 718 592	-
Réalisées en France	1 718 592	-	Bénévolat	1 399 583	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	27 647	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	Dons en nature	291 362	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	1 718 592	-	TOTAL	1 718 592	-

FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	206 386	-
(-) Utilisation	51 808	-
(+) Report	173 725	-
FONDS DEDIES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	328 303	-

Le Compte d'Emploi 2020 des Ressources collectées auprès du public

En application de la loi n°91-772 du 7 Août 1991 et de l'arrêté du 22 Mai 2019, portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, l'association a établi un Compte d'Emploi Annuel des Ressources qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Celui-ci est établi conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination a été élaboré conformément aux dispositions prévues dans le règlement ANC n°2018-06. Il s'agit d'une présentation adaptée du compte de résultat. Il est obligatoire pour les associations faisant appel à la générosité publique afin d'assurer la transparence financière, notamment vis-à-vis des donateurs.

Le CER présente l'emploi des ressources collectées auprès du public et donc la répartition de ces emplois de ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le CER permet également de déterminer le montant des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

LES PRODUITS PAR ORIGINE

1/. Produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont composées :

- Des cotisations sans contrepartie des adhérents (3 k€).
- Des dons manuels collectés auprès du public (2 197 k€ 46% du total), incluant principalement les dons collectés pour le compte de l'association par la Fondation abbé Pierre.
- Des legs, donations et assurance vie (1 455 K€ 30% du total).
- Des sommes reçues au titre du mécénat (1 104 K€ 23% du total).
- Des produits financiers (43 k€ 1% du total) résultant des valeurs mobilières de placement.

Le total des produits liés à la générosité du public s'élève pour l'année 2020 à **4 802 k€**.

2/. Produits non liés à la générosité du public

Autres produits non liés à la générosité du public :

Ces autres produits pour un total de **4 854 K€** sont composés notamment, des participations financières des personnes hébergées ou logées pour 3 647 €, des prestations sociales aux entreprises 298 €, de la production immobilisée 62 k€ et des remboursements de frais de personnel pour les formations ou les indemnités journalières de prévoyance 540 k€.

3/ Subventions et autres concours publics

Cette rubrique concerne les financements reçus des organismes publics pour un total de **68 092 K€** et composés des financements de l'Etat pour 59 671 K€, des départements pour 4 385 K€, des communes pour 435 K€, ainsi que les amortissements de subventions d'investissement pour 2 855 K€.

4/ Reprise sur provisions et dépréciations

Ces reprises de 1 613 K€ concernent essentiellement les reprises de provisions pour reversement de subventions pour 1 157 k€.

5/ Utilisations des fonds dédiés antérieurs

L'utilisation en 2020 de fonds dédiés antérieurs s'élève à 4 614 K€ dont 52 K€ concernent les dons et mécénat.

LES CHARGES PAR DESTINATION

1/. Missions sociales

Les principales missions d'Emmaüs Solidarité sont l'accueil et l'accompagnement des personnes sans abri ou en situation de grande précarité au travers des activités de maraudes, d'accueils de jour et des structures d'hébergement ou de logement adapté. Toutes les activités sont déclinées en lien avec les missions transversales.

Les missions sociales réalisées en France concernent les actions menées directement auprès des personnes accueillies par l'association Emmaüs Solidarité et s'élèvent en 2020 à **65 863 K€**.

Les coûts de la communication externe, imputés dans la rubrique « missions sociales », intègrent :

- 35 % des salaires chargés des responsables
- 50 % des salaires chargés des chargées de communication.
- 20 % des salaires chargés de l'assistance communication.

Il s'agit notamment des relations avec les médias, de la sensibilisation et l'interpellation de l'opinion publique, des pouvoirs publics et des hommes politiques,

Peu significatives quant à leur montant, les missions sociales réalisées à l'étranger pour **15 K€** concernent les soutiens réalisés dans le cadre des décisions de la commission de solidarité internationale de l'association 6 K€ et les cotisations à d'autres associations 9 K€ dont le cadre d'intervention est hors de France.

2/. Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public pour un montant de 193 k€ concernent les frais des services « legs » et « mécénat ».

Les frais de recherche d'autres ressources pour un montant de 136 k€ concernent les frais de personnel suivants :

- 10% pour la direction financière et contrôleurs de gestion.
- 5% pour les directions territoriales.
- 10% pour la direction générale adjointe.

3/. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement intègrent les coûts liés au siège social, à la direction générale, à la gestion des instances, aux directions de territoire, aux frais de personnel des services administratifs et autres services supports (secrétariat, comptabilité, contrôle de gestion, ressources humaines, service gestion du patrimoine immobilier et le service informatique).

Les frais de fonctionnement pour l'année 2020 s'élèvent à **6 968 K€**.

Les coûts pour la communication interne, imputés dans la rubrique « frais de fonctionnement », incluent :

- 35 % des salaires chargés des responsables.
- 50 % des salaires chargés des chargées de communication.
- 15 % des salaires chargés de la chargée de communication externe.
- 80 % des salaires chargés de l'assistance communication.

La communication interne concerne essentiellement de la coordination avec les services, de l'impression des supports et d'outils de communication, des frais liés à l'organisation d'évènements de type inaugurations.

4/. Dotations aux provisions et dépréciations

Ces dotations de 3 916 K€ concernent essentiellement les dotations aux provisions, pour reversement de subventions pour 2 810 k€, pour engagement de fin de carrière pour 715 k€ et pour dépréciation de créances pour 247 K€.

5/. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices de 6 K€ concerne les revenus de placements sur livret associatif.

6/. Report en fonds dédiés de l'exercice

Le report en fonds dédiés 2020 de 4 093 K€ est à ventiler entre les subventions 3 902 k€ et le mécénat 174 K€.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC

LES EMPLOIS PAR DESTINATION

1/. Les missions sociales réalisées en France

Les résultats des services opérationnels ont été retraités d'un certain nombre d'éléments :

- Des dotations aux amortissements des immobilisations financées par la générosité du public avant le 01/01/2020. Les valeurs nettes comptables de ces immobilisations étant déjà déduites du solde initial des ressources disponibles déterminées au 01/01/2020,
- Des amortissements de subventions d'investissement concernant les immobilisations citées ci-dessus, acquises avant le 1^{er} janvier 2020.
- Des dotations aux amortissements des immobilisations acquises en 2020 et financées par la générosité du public

Après l'application de ces retraitements, le montant des charges des missions sociales réalisées en France, financées par la générosité du public s'élève à **2 095 K€**.

Ces charges concernent les activités suivantes :

Charges 2020 imputées sur la collecte	Total
- des activités financées par le Département de Paris	-38
- des activités financées par l'Etat et le Département de Paris	-103
- des activités financées par l'Etat	-793
- des activités autres financeurs	-405
- charges financées par le mécénat	-756
Total des charges financées par la collecte	-2 095

1/. Les missions sociales réalisées à l'étranger

Les versements effectués directement concernent les aides décidées par la commission de solidarité internationale pour un montant de 6 k€.

Les versements effectués auprès d'organismes sont ceux effectués à Emmaüs Europe et Emmaüs international. pour un total de 9 k€

2/. Frais de recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité du public, qui s'élèvent à **193 K€** sur 2020, sont financés à 100% par les ressources collectées auprès du public.

3/. Frais de fonctionnement

En 2020, il n'y a pas de frais de fonctionnement financés par la générosité du public.

4/. Reports en fonds dédiés de l'exercice

Les reports en fonds dédiés sur dons et mécénat de l'exercice s'élèvent à 174 K€.

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

1/. Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en début d'exercice

Le solde initial de « Report des ressources collectées auprès du public non-utilisées en début d'exercice » a été établi selon la méthode historique, en défalquant des fonds propres disponibles constitués de ressources collectées auprès du public les valeurs nettes comptables des immobilisations acquises et financées par la générosité du public.

Le montant du solde initial a ainsi été déterminé comme suit :

Fonds propres disponibles constitués de ressources collectées auprès du public :	18 316 k€
- Valeur nette comptable des immobilisations financées par la générosité du public :	-8 431 K€
+ solde du compte fonds dédiés sur dons	206 k€
= solde de ressources collectées au 1 er janvier 2020	10 092 K€

2/. Détermination de la part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public, nettes des dotations aux amortissements.

Les acquisitions des services supports du siège et des services des missions transversales sont financées par la collecte pour un total de **212 K€** auxquels s'ajoute l'acquisition de maisonnettes pour un total de **469 K€** qui fait suite à une décision du conseil d'administration d'engager cet achat sur fonds propres.

Le total des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public est de **681 K€** en 2020.

La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public est en 2020 à hauteur de **25 K€**.

Le solde des investissements et désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice est de **657 k€**.

3/. Solde des ressources collectées auprès du public non utilisées à la fin de l'exercice

Le solde des ressources collectées auprès du public s'élève en fin d'année 2020 à **12 566 K€**.

4/. Fonds dédiés liés à la générosité du public

Le solde des fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'année 2020 est **328 K€**.

CER 2019 :

Du fait de l'application du règlement ANC 2018-06 pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le CER et le CROD 2020 ne présentent pas les comparatifs de l'année 2019.

Le CER 2019 établi selon le règlement CRC 2008-12 est présenté à la page suivante.

COMPTE D'EMPLOI 2019 DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS	Emplois de 2019	Affectation par emplois des ressources collectées, utilisées sur 2019	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2019	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2019
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D EXERCICE		9 493 175
1 - MISSIONS SOCIALES	66 023 931	2 233 237	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	4 010 613	4 069 797
1.1 Réalisées en France	66 014 580		1.1 Dons et legs collectés	1 746 145	
- Actions réalisées directement	66 014 580		- dons manuels non affectés	3 292	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	-		- dons manuels affectés	2 261 176	
1.2 Réalisées à l'étranger	9 351		- Legs et autres libéralités non affectées	-	
- Actions réalisées directement	7 151		- Legs et autres libéralités affectées	59 184	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 200		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	232 797	73 353	2 - AUTRES FONDS PRIVES	1 173 740	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	73 353		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	65 134 000	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	87 728		4 - AUTRES PRODUITS	4 249 439	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	71 717				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 895 014	790 709			
		3 097 299			
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	70 151 743		I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	74 626 975	
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 078 026		II. REPRISES DE PROVISIONS	1 929 036	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	3 189 819		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	3 098 878	
			IV. VARIATIONS DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		3 703
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L EXERCICE	2 235 302		V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L EXERCICE	-	
TOTAL GENERAL	79 654 889		TOTAL GENERAL	79 654 889	4 073 500
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		164 403			
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		156 336			
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 105 366	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 105 366
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		10 461 309
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales		2 125 538	Bénévolat		1 607 977
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		83 392
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		434 169